

RCS : CANNES
Code greffe : 0602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00197
Numéro SIREN : 388 748 931
Nom ou dénomination : 20 20 TECHNOLOGIES

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2022 sous le numéro de dépôt 3958

Désignation de l'entreprise : SAS 20-20 TECHNOLOGIES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 14
Adresse de l'entreprise Espace Guidetti 06370 MOUANS SARTOUX Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 38874893100119 Néant *

				Exercice N clos le, 31/12/2021			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	131 962		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	116 241	3 450 991	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	871 872	241 785	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	10 789	10 789	
TOTAL (II)		BJ	BK	4 823 639	1 120 074	3 703 565	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	678	678	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	3 578 589	241 979	3 336 609
		Autres créances (3)	BZ	CA	894 429		894 429
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	23 712		23 712
Disponibilités		CF	CG	1 316 291		1 316 291	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	74 426		74 426	
	TOTAL (III)	CJ	CK	5 888 124	241 979	5 646 145	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	10 711 763	1 362 053	9 349 710	
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Le président
Le 30/06/22
[Signature]

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

[Signature]

Désignation de l'entreprise SAS 20-20 TECHNOLOGIES

Néant *

Exercice N

		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4 000 000)	DA	4 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	8 466
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	-1 515 995
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-31 742
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)		DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)		DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	10 000
	Provisions pour charges	DQ	147 699
	TOTAL (III)		DR
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligatoires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 682 495
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 213 328
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA	77 037	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 758 421
TOTAL (IV)		EC	6 731 281
TOTAL (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	9 349 710
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 731 281	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS 20-20 TECHNOLOGIES

Néant *

		Exercice N						
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue {	biens *	FD	1 068 249	FE	180 523	FF	1 248 772
		services *	FG	6 209 286	FH	1 502 196	FI	7 711 482
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 277 535	FK	1 682 719	FL	8 960 254	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	6 667	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	804 078	
	Autres Produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	9 770 998
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	4 112	
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	-3 914	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 284 695	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	109 676	
	Salaires et traitements *					FY	3 197 345	
	Charges sociales (10)					FZ	1 185 941	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	119 453
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	76 987
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	157 699
	Autres charges (12)						GE	2 670 113
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	9 802 106	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-31 108	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	430	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	430	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS	3 090	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	3 090	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-2 660	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-33 768	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

R

Désignation de l'entreprise <u>SAS 20-20 TECHNOLOGIES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 2 331
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 2 331
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 304
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 304
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 2 027	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 9 773 759	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 9 805 500	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN -31 742	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières / produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * / - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	1J	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	1K	
	(6ter) Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	1X	
	(9) Dont transfert de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1 643 824	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9	A3		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
REGULARISATIONS DIVERSES	304	2 331	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et ce, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux retenus selon le mode linéaire sont les suivants :

Constructions : 4 %

Installations générales et aménagements : 10%

Matériel de transport : 20 à 25%

Matériel de bureau et informatique : 33.33%

Mobilier: 20%

La réforme des actifs n'a aucune conséquence sur le compte de résultat et les capitaux propres à l'ouverture de l'exercice.

Les logiciels acquis sont amortis sur une durée de 1 an.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

A la clôture de l'exercice, les dettes que les événements en cours ou survenus rendent probables et dont l'objet est nettement précisé sont inscrits au passif du bilan en provisions pour risques et charges.

Les provisions pour litiges commerciaux et prud'homaux sont constituées sur la base de demandes chiffrées. Les montants réclamés sont révisés par la direction financière de la société sur la base d'une analyse du risque par le service juridique ou des avocats en charge des affaires.

PROVISIONS POUR INDEMNITÉS DE DÉPARTS À LA RETRAITE

L'engagement de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite se traduit dans les comptes par une provision pour risques et charges d'un montant de 147 699 €. Les évaluations ont été faites selon la méthode des unités de crédit projetées qui évalue la valeur probable du passif social, année par année, en considérant que chaque année de service donne droit à une unité de prestation sur la base du salaire en fin de carrière et des droits acquis à terme. Les principales hypothèses retenues pour le calcul sont :

- Un départ volontaire à 67 ans,
- Une majoration de charges sociales de 46%,
- Un profil d'évolution de carrière de 3%,
- Un turn-over élevé, à savoir : le taux moyen de sortie par âge se situe dans une fourchette de 7,5% à 20% pour les cadres et les con-cadres
- Une table de mortalité INSEE 2021
- La convention collective SYNTEC pour le calcul du montant des indemnités,
- Un taux d'actualisation 0.98%.

Les règlements attendus s'étalent de 2025 à 2057 de façon relativement linéaire.

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION D'ACTIF

Elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

20-20 TECHNOLOGIES

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 4 000 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 323 CHEMIN DES PLAINES ESPACE GUIDETTI
06370 MOUANS SARTOUX**

388 748 931 RCS CANNES

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2022

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

TROISIÈME DECISION

L'associée unique approuve la proposition de la Présidence et après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte de - 31 742 euros, décide de l'affecter comme suit :

Perte de l'exercice	- 31 742 euros
En totalité au poste Report à nouveau qui s'élève ainsi à - 1 547 737 euros	- 31 742 euros

CERTIFIE CONFORME
LA PRESIDENCE
PHILIPPE LAZIOSI





KPMG Audit
51, avenue Simone Veil
Zac Meridia
CS 31043
06205 Nice cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 92 00 34 80
Télécopie : +33 (0)4 93 01 26 09
Site internet : www.kpmg.fr

20-20 Technologies S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021
20-20 Technologies S.A.S.
Siège social : 323, chemin des Plaines - Espace Guidetti
06370 Mouans Sartoux
Ce rapport contient 30 pages
Référence : JE-222-560

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
51, avenue Simone Veil
Zac Meridia
CS 31043
06205 Nice cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 92 00 34 80
Télécopie : +33 (0)4 93 01 26 09
Site internet : www.kpmg.fr

20-20 Technologies S.A.S.

Siège social : Siège social : 323, chemin des Plaines - Espace Guidetti
06370 Mouans Sartoux
Capital social : €4.000.000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'attention de l'Associé unique de la société 20-20 Technologies S.A.S.,

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 20-20 Technologies S.A.S. relatifs à l'exercice de 14 mois clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

Réserve pour limitation : dans notre rapport du 23 avril 2021 relatif à l'exercice clos le 31 octobre 2020, nous avons formulé une réserve en raison de l'absence de documentation relative à l'évaluation des fonds commerciaux inscrits à l'actif du bilan au 31 octobre 2020 pour une valeur nette de €. 3 450 216. Pour les mêmes raisons, nous n'avons pas été en mesure de conclure sur la valorisation de ces actifs qui est inchangée dans les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} novembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A l'exception de l'incidence éventuelle du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nice, le 30 juin 2022

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

John Evans
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF	Valeurs au 31/12/21			Valeurs au 31/10/20
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	131 962	131 962		
Fonds commercial (1)	3 567 232	116 241	3 450 991	3 451 444
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 113 657	871 872	241 785	210 365
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 789		10 789	10 789
TOTAL (I)	4 823 639	1 120 074	3 703 565	3 672 598
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	678		678	10 298
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	3 578 589	241 979	3 336 609	3 425 833
Autres créances (3)	894 429		894 429	835 863
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	23 712		23 712	23 712
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 316 291		1 316 291	1 141 427
Charges constatées d'avance (3)	74 426		74 426	69 807
TOTAL (II)	5 888 124	241 979	5 646 145	5 506 940
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	10 711 763	1 362 053	9 349 710	9 179 538
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

PASSIF	Valeurs au 31/12/21	Valeurs au 31/10/20
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 4 000 000)	4 000 000	4 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	8 466	8 466
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 515 995	-1 941 545
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-31 742	425 550
SITUATION NETTE	2 460 729	2 492 471
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	2 460 729	2 492 471
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	10 000	6 635
Provisions pour charges	147 699	85 169
TOTAL (II)	157 699	91 804
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		11 535
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 682 495	3 506 363
Dettes fiscales et sociales	1 213 328	1 589 603
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	77 037	68 408
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 758 421	1 419 353
TOTAL (III)	6 731 281	6 595 262
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	9 349 710	9 179 538
(1) Dont à plus d'un an		11 535
(1) Dont à moins d'un an	6 731 281	6 583 727
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/11/20 Au 31/12/21	% CA	Du 01/11/19 Au 31/10/20	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises <i>dont à l'exportation :</i>						
Production vendue (biens et services) <i>dont à l'exportation : 1 682 719</i>	8 960 254	100	7 331 045	100	1 629 209	22
		19		21		
Montant net du chiffre d'affaires	8 960 254	100	7 331 045	100	1 629 209	22
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	6 667				6 667	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	804 078	9	53 189	1	750 888	
Autres produits						
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	9 770 998	109	7 384 234	101	2 386 764	32
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	4 112		747		3 365	451
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-3 914		3 914		-7 828	-200
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	2 284 695	25	2 065 921	28	218 773	11
Impôts, taxes et versements assimilés	109 676	1	98 296	1	11 380	12
Salaires et traitements	3 197 345	36	1 940 428	26	1 256 917	65
Charges sociales	1 185 941	13	824 280	11	361 662	44
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amortissements	119 453	1	95 034	1	24 419	26
Sur immobilisations : dot. aux dépréciations						
Sur actif circulant : dot. aux dépréciations	76 987	1	28 615		48 372	169
Dotations aux provisions	157 699	2	19 280		138 420	718
Autres charges	2 670 113	30	1 859 618	25	810 494	44
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	9 802 106	109	6 936 133	95	2 865 973	41
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-31 108		448 100	6	-479 208	-107
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée (III)						
Perte ou bénéfice transféré (IV)						
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>						
<i>(2) Dont charges afférents à des exercices antérieurs</i>						

SAS 2020 TECHNOLOGIES

ESPACE GUIDETTI

323 CHEMIN DES PLAINES

06370 MOUANS SARTOUX

NUMÉRO SIRET : 38874893100119

COMPTES ANNUELS

Du 01/11/2020 au 31/12/2021

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE _____	1
FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE _____	2
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES _____	3
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES _____	3
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES _____	4
PROVISIONS POUR INDEMNITÉS DE DÉPARTS À LA RETRAITE _____	4
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION D'ACTIF _____	4
CREANCES ET DETTES _____	5
Informations complémentaires pour donner une image fidèle _____	6
CONTINUITÉ D'EXPLOITATION _____	6
NOTES SUR LE BILAN : ACTIF _____	7
FONDS COMMERCIAL _____	7
ACTIF IMMOBILISÉ _____	8
ÉTAT DES CRÉANCES _____	8
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION _____	9
NOTES SUR LE BILAN : PASSIF _____	10
CAPITAL SOCIAL _____	10
CAPITAUX PROPRES _____	10
PROVISIONS _____	11
ÉTAT DES DETTES _____	11
DÉTAIL DES POSTES CONCERNÉS PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE _____	12
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE _____	12
CHARGES À PAYER _____	12
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE _____	13
NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT _____	14
TRANSFERT DE CHARGES _____	14
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS _____	14

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATION SUR LE CHIFFRES D'AFFAIRES _____	14
AUTRES ÉLÉMENTS DE L'EXERCICE _____	16
effectif moyen _____	16
entreprises liées _____	16
RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS _____	17
HONORAIRES ET MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES _____	17
SOCIÉTÉ MÈRE ÉTABLISSANT LES COMPTES CONSOLIDÉS _____	17
compte personnel de formation (cpf) _____	17
ÉLÉMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE _____	18

PRÉAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 14 mois.

L'exercice précédent clos le 31/10/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice s'élève à 9 321 792€.

Le résultat net comptable est une perte de 31 742 €.

Les comptes ont été arrêtés par le Président le 15 Juin 2022.

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

À la date d'arrêté des comptes, l'épidémie de coronavirus Covid-19 n'a pas eu d'incidence significative pour la société. Ce contexte épidémique étant cependant évolutif et incertain, il est difficile d'en mesurer les éventuels impacts futurs pour la société.

Le 30 septembre 2021, 2020 Technologies Inc a cédé 100% des actions de 2020 Technologies SAS à Consilio Midco Limited.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et ce, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux retenus selon le mode linéaire sont les suivants :

Constructions : 4 %

Installations générales et aménagements : 10%

Matériel de transport : 20 à 25%

Matériel de bureau et informatique : 33.33%

Mobilier: 20%

La réforme des actifs n'a aucune conséquence sur le compte de résultat et les capitaux propres à l'ouverture de l'exercice.

Les logiciels acquis sont amortis sur une durée de 1 an.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

A la clôture de l'exercice, les dettes que les événements en cours ou survenus rendent probables et dont l'objet est nettement précisé sont inscrits au passif du bilan en provisions pour risques et charges.

Les provisions pour litiges commerciaux et prud'homaux sont constituées sur la base de demandes chiffrées. Les montants réclamés sont révisés par la direction financière de la société sur la base d'une analyse du risque par le service juridique ou des avocats en charge des affaires.

PROVISIONS POUR INDEMNITÉS DE DÉPARTS À LA RETRAITE

L'engagement de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite se traduit dans les comptes par une provision pour risques et charges d'un montant de 147 699 €. Les évaluations ont été faites selon la méthode des unités de crédit projetées qui évalue la valeur probable du passif social, année par année, en considérant que chaque année de service donne droit à une unité de prestation sur la base du salaire en fin de carrière et des droits acquis à terme. Les principales hypothèses retenues pour le calcul sont :

- Un départ volontaire à 67 ans,
- Une majoration de charges sociales de 46%,
- Un profil d'évolution de carrière de 3%,
- Un turn-over élevé, à savoir : le taux moyen de sortie par âge se situe dans une fourchette de 7,5% à 20% pour les cadres et les con-cadres
- Une table de mortalité INSEE 2021
- La convention collective SYNTEC pour le calcul du montant des indemnités,
- Un taux d'actualisation 0.98%.

Les règlements attendus s'étalent de 2025 à 2057 de façon relativement linéaire.

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION D'ACTIF

Elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Nous maintenons le principe de continuité d'exploitation au regard des perspectives en cours et de la bonne réalisation du budget d'exploitation (conditions d'exploitation) et de trésorerie (sources de financement).

NOTES SUR LE BILAN : ACTIF

FONDS COMMERCIAL

FONDS COMMERCIAL	VALEUR BRUTE	AMORT. /PROVIS.	VALEUR NETTE	TAUX
FONDS ACHETÉ	310 926	116 241	194 685	33,33 %
FONDS RÉÉVALUÉ				
FONDS REÇU EN APPORT	3 255 043		3 255 043	
TOTAL	3 565 969	116 241	3 449 728	

Étant donné que les « fonds commerciaux » ne sont pas directement rattachables à une nature d'actif, ces derniers n'ont pas été affectés comptablement aux actifs sous-jacents et sont donc comptabilisés dans leur intégralité dans le poste "fonds commercial" comme détaillé ci-dessous :

- Fonds achetés :

La société comptabilise à l'actif du bilan 2 fonds commerciaux pour une valeur brute de 310 926 euros dont :

- un acheté en 2011 à hauteur de 115 753 € auprès de la société Logiciel Optim Concept, amortis à 100% à la clôture de l'exercice ;
- un acheté en 2008 à hauteur de 195 164 € auprès de la société CONCEPTOR, et non amorti.

- Fonds reçu en apport :

Les malis de fusion découlant des transmissions universelles de patrimoine des sociétés acquises sont comptabilisées en fonds commercial (# 207 100) :

- 2020 France pour 20 052 €
- Laziosi Finance pour 587 323 €
- Conseil Matériel Services (CMS) pour 268 141 €
- Planit SA pour 2 379 536 €

Lorsqu'ils ne sont pas représentatifs d'éléments individualisés et sont évalués sur la base d'un portefeuille « normatif » (ensemble d'éléments fongibles), ils sont assimilables au fonds commercial dont l'utilisation peut être présumée sans limite prévisible. Il n'est donc pas amorti et doit faire l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture, au niveau du groupe d'actifs auquel il est affecté (niveau auquel il est géré et ses performances suivies).

La valeur nette comptable de ces actifs incorporels s'élève à 3 450 991 € à la clôture 31 décembre 2021.

Malgré les restructurations au sein de la société 20-20 Technologies France S.A.S. imposées par la stratégie du groupe 20-20 Technologies Inc et les pertes cumulées des exercices antérieurs, ces fonds commerciaux conservent une valeur vénale et un potentiel de résultat pour les exercices futurs.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Néanmoins, aucun test de dépréciation n'a été mis en œuvre à la clôture de l'exercice 31 décembre 2021 permettant de confirmer cette valorisation.

ACTIF IMMOBILISÉ

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

ACTIF IMMOBILISÉ	À L'OUVERTURE	AUGMENTATION	DIMINUTION	A LA CLÔTURE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 699 159	34		3 699 193
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	963 237	150 420		1 113 657
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	10 789			10 789
TOTAL	4 673 185	150 454		4 823 639

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	A L'OUVERTURE	DOTATION	REPRISES	A LA CLÔTURE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	247 715	487		248 202
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	752 873	118 999		871 872
TOTAL	1 000 588	119 486	0	1 120 074

ÉTAT DES CRÉANCES

ÉTAT DES CRÉANCES	MONTANT BRUT	À UN AN	À PLUS D'UN AN
ACTIF IMMOBILISÉ	4 823 639		4 823 639
ACTIF CIRCULANT ET CHARGES D'AVANCE	5 933 528	5 933 528	
TOTAL	10 757 167	5 933 528	4 823 639

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION

NATURE DES PROVISIONS	A L'OUVERTURE	AUGMENTATION	UTILISÉES	NON UTILISÉES	A LA CLÔTURE
STOCKS ET EN-COURS					
COMPTES DE TIERS	233 442	76 986	68 449	0	241 979
COMPTES FINANCIERS					
TOTAL	233 442	76 986	68 449	0	241 979

Au cours de l'exercice 2021, la provision comptabilisée au 31 décembre 2021 a augmenté d'environ 3,6%, passant de 233 442 € au 31 octobre 2020 à 241 979 € en 2021, notamment dû à l'augmentation de créances douteuses en accord avec la direction pour un total de 76 986€.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

NOTES SUR LE BILAN : PASSIF

CAPITAL SOCIAL

MOUVEMENTS DES TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE	CAPITAL SOCIAL
TITRES EN DÉBUT D'EXERCICE	4 000 000	1	4 000 000
TITRES ÉMIS			
TITRES REMBOURSÉS OU ANNULÉS			
TOTAL	4 000 000	1	4 000 000

L'associé unique de la société est la société 20-20 Technologies Inc. Domiciliée à Laval au Québec qui détient 100% du capital social de 2020 Technologies France S.A.S.

CAPITAUX PROPRES

POSTES DU BILAN	MONTANT AU 31 OCTOBRE 2020	AFFECTATION RÉSULTAT EXERCICE PRÉCÉDENT	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RECAPITALISATION	MONTANT AU 31 OCTOBRE 2021
CAPITAL	4 000 000				4 000 000
RÉSERVE LÉGALE	8 466				8 466
AUTRES RÉSERVES	0				0
REPORT À NOUVEAU	(1 941 545)	425 550			(1 515 995)
RÉSULTAT	425 550	(425 550)	(31 742)		(31 742)
TOTAL	2 492 471	0	(31 742)	0	2 460 729

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

PROVISIONS

NATURE DES PROVISIONS	A L'OUVERTURE	AUGMENTATION	UTILISÉES	NON UTILISÉES	A LA CLÔTURE
PROVISION ENGAGEMENT RETRAITE	85 170	62 529	0	0	147 699
PROVISION POUR AMENDES & PÉNALITÉS	0	0	0	0	0
PROVISION PERTES FUTURES	6 635	0	6 635	0	0
AUTRES LITIGES	0	10 000	0	0	10 000
TOTAL	91 805	72 529	6 635	0	157 699

ÉTAT DES DETTES

ETAT DES DETTES	MONTANT TOTAL	DE 0 À 1 AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT				
DETTES FINANCIÈRES DIVERSES				
FOURNISSEURS	3 682 495	3 682 495		
DETTES FISCALES & SOCIALES	1 213 328	1 213 328		
AUTRES DETTES				
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 758 421	1 758 421		
TOTAL	6 654 244	6 654 244		

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

DÉTAIL DES POSTES CONCERNÉS PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	PCG	MONTANT
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	48600000	74 425
TOTAL		74 425

Le solde du compte est composé principalement des dépenses engagées pour des salons et des abonnements de services relatifs aux exercices 2021/2022.

CHARGES À PAYER

DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	PCG	MONTANT
FACTURES NON PARVENUES	40810000, 40820000	60 788
TOTAL		60 788

DETTES FISCALES ET SOCIALES	PCG	MONTANT
CONGÉS PAYÉS	42820000	222 041
BONUS À PAYER	42850000	0
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	42850001, 42850002	195 573
CHARGES/CONGÉS PAYÉS	43820000	106 579
BENEFICES POUR VENTES A PAYER	43850000	30 203
EFFORT CONSTRUCTION	43861000	8 359
TAXE APPRENTISSAGE	43862000	9 164
FORMATION CONTINUE	43863000	10 976
CVAE	44861000	12 388
CFE	44862000	564
C3S	44863000	0
TVTS	44864000	13 521
AGEFIPH	44865000	8 287
AVANTAGES SOCIAUX À PAYER	44210000	26 901
TVA COLLECTÉE 20%	44571200	280 219
TVA FACTURE À ÉMETTRE	44587000	43 309
TOTAL		968 084

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	PCG	MONTANT
PCA	487000020	1 758 421
TOTAL		1 758 421

Le solde est composé des revenus différés attachés aux contrats pluriannuels de maintenance et de location de licences.

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charges comptabilisés au titre de l'exercice 2021 s'établissent à 55 027 €. Ils correspondent aux avantages en nature accordés à certains salariés de mise à disposition de véhicules ainsi qu'aux transferts de charges aux autres entités 2020.

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

	CHARGES	PRODUITS
AMENDES & PÉNALITÉS	0	0
PRODUITS SUR EXERCICE ANTÉRIEURE	0	0
FRAIS EXCEPTIONNELS	0	0
ITEM S DIVERS (PCG 671 000 010)	304	0

INFORMATION SUR LE CHIFFRES D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires global toutes activités confondues s'élève à 9 001 202 € hors taxes. Les ventes se répartissent comme suit :

TYPE DE CLIENTS	ZONES GÉOGRAPHIQUES	MONTANT
EXTERNE	FRANCE	7 283 866
EXTERNE	UNION EUROPÉENNE	982 347
EXTERNE	HORS UNION EUROPÉENNE	734 989
TOTAL		9 001 202

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

AUTRES ÉLÉMENTS DE L'EXERCICE

EFFECTIF MOYEN

CATÉGORIE	EFFECTIF MOYEN
CADRES	18.36
EMPLOYÉS ET OUVRIERS	21.29
TOTAL	39.64

ENTREPRISES LIÉES

INFORMATIONS CONCERNANT LE BILAN:

TITRES DE PARTICIPATION	0
PROVISIONS SUR TITRES DE PARTICIPATION	0
PROVISIONS PERTES FILIALES	0
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	877 881
COMPTES COURANTS DÉBITEURS	0
PROVISIONS SUR C/C	0
AUTRES CRÉANCES	650 000
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 522 100
COMPTES COURANTS CRÉDITEURS	0
AUTRES DETTES	0

INFORMATIONS CONCERNANT LE COMPTE DE RESULTAT :

PRODUITS FINANCIERS DES PARTICIPATIONS	0
DOTATIONS AUX PROVISIONS FINANCIÈRES	0
PRODUITS SUR COMPTES COURANTS	0
CHARGES SUR COMPTES COURANTS	0
CHIFFRES D'AFFAIRES GROUPE INTERCO	5 736
ACHATS GROUPE INTERCO	2 993 935

TYPE D'ENGAGEMENT

MONTANT

ENGAGEMENTS DONNES : AVALS, CAUTIONNEMENTS ET GARANTIES	106 174
ENGAGEMENTS REÇUS	0

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Les engagements sont composés de :

- Engagement quant au bail immobilier des locaux
- Engagement quant au bail des voitures
- Engagement quant au bail des biens meubles (photocopieur)

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

HONORAIRES ET MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes au titre du contrôle légal des comptes s'élèvent à 21 100€ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

SOCIÉTÉ MÈRE ÉTABLISSANT LES COMPTES CONSOLIDÉS

La consolidation des données est effectuée par la compagnie mère, 2020 Technologies Inc. qui est une compagnie consolidée en vertu de la Loi sur les sociétés par action du Québec.

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle, le Compte Personnel Formation (CPF) a remplacé le Droit Individuel à la Formation (DIF), depuis le 1er janvier 2015. Les heures accumulées au titre du DIF par les collaborateurs au 31 décembre 2021 sont transférées à l'initiative des salariés sur le CPF. Les droits liés au CPF sont désormais attachés à chaque salarié, et l'accompagnent durant toute sa vie professionnelle, indépendamment de son employeur.

ÉLÉMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun élément postérieur à la clôture ayant un impact sur les soldes à la date d'arrêté des comptes.